

Il n'y a pas absolument longtemps qu'on sait que c'est à l'oxygène de l'atmosphère qu'est dû le blanchiment des fils et des toiles éternes. Un chimiste distingué, M. Berthollet, s'est rendu immortel par l'application de l'acide muriatique oxygéné au blanchiment des fils, des toiles éternes et des cotons, ainsi qu'à la destruction des couleurs végétales appliquées sur leurs tissus. Par ces procédés, on en blanchit en peu d'heures telle quantité qu'on désire. Nous n'entrerons pas dans ces procédés, qui sont hors de la portée des cultivateurs.

Depuis longtemps on fait bouillir, dans quelques endroits, les toiles éternes avec du poussier de charbon pour accélérer leur blanchiment. Nous recommandons cette pratique aux cultivateurs, car il paraît qu'elle mérite toute leur attention.

Moyen de détruire les rats par la chaux.

Les pâtes préparées avec la farine et le phosphore, constituent évidemment le moyen le plus sûr et le plus actif de détruire ces animaux; mais le danger d'empoisonner d'autres animaux et de communiquer le feu aux habitations, font souvent renoncer à l'usage du phosphore. Voici un moyen d'arriver à la destruction de ces animaux malfaisants, sans risquer d'empoisonner ceux dont la conservation importe à un si haut degré. On prend de la chaux vive, on la pulvérise dans un mortier, on y ajoute une dose égale de sucre. On étend cette poudre dans les endroits fréquentés par les rats; comme ils sont très friands de sucre, ils mangent la poudre avec voracité, ce qui occasionne promptement leur mort.

EXPOSITION

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DE LA PUISSANCE

Ouverte au monde entier, aura lieu en la Cité de Montréal,

Commencant Mardi le 14

ET SE TENANT

VENDREDI, 24 SEPTEMBRE 1880

SUR LE

TERRAIN DE L'EXPOSITION,

Avenue Mont-Royal, Mile-End

0000

Pour la liste des Prix et Blanes d'entrée dans le DÉPARTEMENT AGRICOLE, s'adresser à GEORGES LECLERC, Ecr., Secrétaire du Conseil d'Agriculture, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté; pour le DÉPARTEMENT INDUSTRIEL à S. C. STEVENSON, Ecr., Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures à Montréal.

Le temps fixé pour recevoir les entrées est comme suit:

Animaux, instruments d'agriculture, produits agricoles et de la laiterie, SAMEDI, 4 SEPTEMBRE.

Manufactures, beaux arts, ouvrages de dames, etc., SAMEDI, 28 AOUT.

Pour plus amples informations, s'adresser aux sous-ignés.

S. C. STEVENSON, Montréal,
Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures.

GEORGES LECLERC, Montréal,
Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P. Q.

Sous presse et devant paraître en Janvier 1881 :

LOVELL'S GAZETTEER

OF

BRITISH NORTH AMERICA.

Cet ouvrage contient la description la plus récente et la plus authentique d'au-delà de 7,500 cités, villes et villages des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise et du territoire du Nord-Ouest; de plus des informations générales puisées aux sources officielles, concernant le nom, l'étendue, etc., de plus de 1,800 lacs et rivières. Cet important ouvrage contient aussi un tableau des routes et chemins montrant la proximité des stations de chemin de fer, des havres de mer, de lacs et de rivières, avec des

cités, villes, villages, etc., des différentes provinces; ce tableau est d'une utilité incalculable. Une carte très-bien coloriée du Canada est jointe au volume, dont l'éditeur est M. P. A. Grossby qui a été assisté dans la rédaction par plusieurs écrivains.

On sollicite des souscripteurs et l'on demande des agents.
Prix de l'ouvrage: \$3 payables à la livraison.

JOHN LOVELL & FILS, Imprimeurs.

Montréal, 14 août 1880

COLLÈGE DE STE. ANNE.

La rentrée des Elèves au Collège de Ste. Anne est fixée à jeudi le 2 de septembre prochain, et les classes s'ouvriront le lendemain.

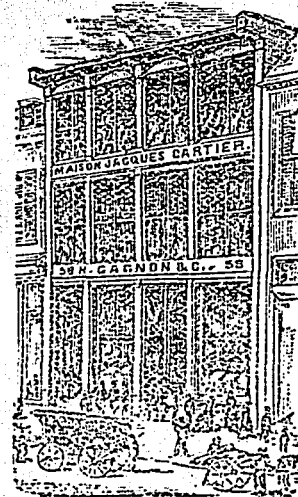
COUVENT DE STE. ANNE.

La rentrée des élèves pensionnaires au Couvent de Ste. Anne aura lieu le 2 septembre prochain, et les classes s'ouvriront le lendemain.

MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,
Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC.



NO. 58,
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à OTTAWA, jusqu'à MIDI, le

17 SEPTEMBRE

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années à partir du 1er JANVIER prochain :

JERSEY et ST. JOSEPH STATION, six fois par semaine;
BROADLANDS et CROSS POINT, deux fois par semaine;
NEIGETTE et STE. FLAVIE STATION, deux fois par semaine;

ST. MOISE et R. R STATION, deux fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste sus-nommés, ou au Bureau du sous-signé, où l'on pourra, aussi, se procurer des formulaires de soumission.

W. G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 2 août 1880.